

Bibliographie

Le Problème de l'Habitation des Travailleurs, par P. Darago [[Une brochure, 0 fr.75 à «l'Avenir Social», à Épone (S.-et-O.)]]. L'auteur voudrait que des habitations pratiques, saines et confortables soient construites pour les travailleurs. Pour réaliser ce désir tout à fait justifié, il propose un projet de loi qui permettrait d'emprunter les fonds sur les capitaux déposés aux caisses d'épargne, sur les fonds de réserve des sociétés anonymes, des sociétés de secours mutuels et de retraites, etc., y compris les bénéfices annuels des industriels et commerçants.

L'auteur demande de 3 à 5 pièces pour chaque logement, sans compter la cuisine et les water-closets; avec, pour l'ensemble de la maison, une buanderie et une salle de bain, en cas d'impossibilité pour chaque logement d'avoir sa propre salle de bain. Les loyers ne devraient pas dépasser 5 % du capital engagé.

Le projet de M. Dorage n'est que raisonnable. Rien ne s'opposerait à sa réalisation si Municipalités et Pouvoirs Publics avaient sérieusement en vue de faire quelque chose pour améliorer le sort de ceux dont ils tirent leur substance.

Mais voilà! Veulent-ils réellement faire quelque chose pour ceux desquels ils ne devraient être que les exécuteurs des ordres. Les exécuteurs, oui, mais pas dans le sens que je l'entends.

Pour justifier la nécessité d'établir des maisons saines, M. Daragon nous parle de la saleté des locaux où, dans les grandes villes, les ouvriers sont logés. Sans doute, ce tableau qu'il nous donne comme général est un peu chargé. Il y a, fort heureusement, des atténuations. Ce qui était vrai il, y a cinquante ans, n'est plus tout à fait exact aujourd'hui. Que l'hygiène, la propreté, la commodité ne soient pas

toujours ni consultées ni respectées pour l'érection des habitations ouvrières, ce n'est que trop vrai. Mais pour combien de maisons bourgeoises, si l'apparence extérieure est plus décente, le confort et l'hygiène ne sont pas mieux respectés. Propriétaires et architectes n'ont en vue, dans leur plan, que de tirer le plus de profit de l'espace dont ils disposent Ça n'est pas une justification.

Quant à la saleté, ce n'est pas toujours la faute du propriétaire.

Je me rappelle avoir visité des amis ouvriers installés dans des maisons nouvellement construites, où on avait essayé de rendre le logement plus décent. Quoique livré depuis peu aux locataires, le désordre et la saleté s'y montraient déjà d'une façon abominable. Par suite de la négligence des locataires, cela ne faisait aucun doute.

Des murs éraillés, des saletés un peu partout, des choses brisées étaient les moindres des dommages. Où les cabinets étaient communs, de larges virgules – à moins que ce ne fussent des apostrophes – s'épalaient sur les murs, illustrant la cochonnerie de ceux qui, prévoyant la crise du papier, prenaient leurs doigts pour une serviette.

Ce laisser-aller, du reste, n'est pas particulier aux ouvriers. En voyageant dans des hôtels dont les habitués n'étaient certainement pas des purotains, fréquemment la cuvette des cabinets n'avait pas été basculée par le saligaud qui s'en était servi le dernier.

Dans le Midi principalement, à côté de luxueuses villas, il n'est pas rare de voir s'amonceler des tas d'ordures et toutes sortes de déchets. Évidemment, ce n'est pas le patron locataire de la villa qui vide les ordures, mais il faut croire que la saleté ne le gêne pas, puisqu'il laisse ses larbins salir, et parfois empester les abords de sa demeure.

C'est que, en France, on a besoin d'apprendre la propreté. On

aura beau fournir des logements propres aux locataires, ils ne tarderont pas à rivaliser avec des étables à cochons, si ceux qui les habitent n'ont pas appris que la saleté est une tare impardonnable cher tout être sain.

À défaut de la famille, il faudrait que l'école inculquât aux enfants l'amour de la propreté du corps et de l'environnement, non pas théoriquement, mais pratiquement.

[|* * * * *|]

M. Daudé-Bancel, à l'occasion de **La Reconstitution des Cités détruites** [[Un brochure, 1 franc, chez l'auteur, 29 boulevard Bourdon.]], poursuit le même thème que M. Darago. Il ne diffère que sur les moyens de le réaliser. Pour lui, ça serait de nationaliser la terre.

L'État propriétaire – puisque dans l'ordre politique existant l'État c'est la Nation – une amélioration sur M. Vautour? Avec la bureaucratie autoritaire, tatillonne, mesquine qui nous gouverné, il est permis d'en douter.

Au fait, pourquoi attendre des autorités des réalisations dont elle ne se préoccupe pas le moins du monde? Seul, l'individu ne peut rien. Associé, il peut accomplir des prodiges. Pourquoi ne pas tenter un effort de ce côté?

[|* * * * *|]

Protection ou Libre-échange est une autre brochure du même auteur, où il démontre comment le «protectionnisme» est un facteur de la vie chère [[0 fr.30 chez l'auteur.]]

[|* * * * *|]

Le Statut Indigène en Algérie [[Brochure, 0 fr. 50, à la Ligue des Droits de l'Homme, 10, rue de l'Université.]], rédigé par la section oranaise de la Ligue des Droits de l'Homme, demande qu'une partie des indigènes soient, au moins, mis en

possession de droits appartenant à tout citoyen français.

Après trois quarts de siècle d'occupation, les Arabes sont encore traités en bétail conquis! Malgré tout le scandale que, sous l'empire, occasionnèrent les exactions des bureaux arabes, ce sont encore eux qui gouvernent.

Donner aux indigènes les droits de citoyen français, ce ne serait pas un cadeau d'une munificence exagérée. Mais je suppose que ça vaudrait tout de même mieux que le régime de l'arbitraire.

Puisque la main-mise sur le pays existe, puisque l'injustice commise ne pourrait se réparer qu'en commettant de nouvelles injustices et en suscitant de nouvelles catastrophes, il ne serait que juste que les habitants des pays conquis soient au moins traités comme des citoyens de la nationalité qui leur fut imposée.

J. Grave